



Ville d'Esch-sur-Alzette

Personnel

Date de l'annonce publique de la séance:
03.12.2009

Date de la convocation des conseillers:
03.12.2009

point de l'ordre du jour :
6A₁

Délibération du Conseil Communal de la Ville d'Esch-sur-Alzette

Séance publique du 11 décembre 2009

Présents: Mutsch, bourgmestre, Braz, Hinterscheid, Tonnar, échevins, Maroldt, Hannen, Hildgen, Codello, Zwally, Wohlfarth, Weidig, Becker et Baum, conseillers, Clement Jeannot, secrétaire communal.

Absents : Spautz, échevins, Snel, Roller, Huss, Jaerling et Knaff, conseillers

Le Conseil Communal;

Objet: Création d'un poste de rédacteur au département des services industriels.

Vu sa délibération du 14 juillet 1977 portant nouvelle confirmation du cadre des fonctionnaires et employés de la Ville telle qu'elle a été modifiée par la suite,

Considérant que cette délibération a trouvé l'approbation du Ministre de l'Intérieur le 8 avril 1977, No 900/77,

Vu le rapport du 23 avril 2009 aux termes duquel le directeur du département des services industriels requiert la création d'un poste supplémentaire de rédacteur au sein de son département,

prise de position de Madame le chef comptable réviseur du 20 mai 2009,

Vu l'avis de la commission du personnel du 23 novembre 2009,

Après délibération,

décide
à l'unanimité

ESCH Esch/Alzette, le
14 JAN. 2010

de créer au département des services industriels un poste de fonctionnaire dans la carrière du
N° 900/09 rédacteur.

Vu et approuvé

En séance

Date qu'en tête

Luxembourg, le 23.12.09

Suivent les signatures

Par Le Ministre de l'Intérieur et
à la Grandé Région,

Esch-sur-Alzette, le 17.12.09
Pour expédition conforme,
Le Secrétaire Communal,

Le Bourgmestre,

COMMISSARIAT DE DISTRICT

18 DEC. 2009

Luxembourg

